# CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON

#### Séance spéciale du 25 janvier 2021

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 25 janvier 2021 à 21h27, à huis clos considérant le contexte de la pandémie de COVID-19.

#### Sont présents à cette rencontre à huis clos :

Monsieur	Alain Fortin	Maire
Madame	Christianne Cloutier	Conseillère
Monsieur	Michel Dénommé	Conseiller
Monsieur	Serge Lafontaine	Conseiller
Monsieur	Claude Desjardins	Conseiller
Monsieur	Ward O'Connor	Conseiller
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller

Madame Véronique Danis, directrice générale et secrétairetrésorière, occupe la fonction de secrétaire de la présente séance.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

### 2021-02-851 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a

déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de

dix jours;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec a, par décrets,

renouvelé de façons successives l'état d'urgence sanitaire et par conséquent, le 13 janvier 2021 le décret numéro 31-2021 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 29 janvier 2021;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2021-001 de la ministre de la Santé et des

Services sociaux qui permet au conseil de siéger

sans la présence du public;

**CONSIDÉRANT** que selon le même arrêté, lorsque la loi prévoit

qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de bien connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat

de la délibération des membres;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la

santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, sans la présence du

public;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Lafontaine d'accepter que la présente séance soit tenue sans la présence du public et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer en personne, selon le respect des règles de distanciation sociale. Sous la présidence de Monsieur Alain Fortin, la séance spéciale est par conséquent ouverte à 21h27, après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

Adoptée à l'unanimité.

### 2021-02-852 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Claude Desjardins et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté.

#### 2021-02-853

### FIN DE PROBATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET REMPLACEMENT AU POSTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

**CONSIDÉRANT** QUE l'employé 13-0012 ne semble pas répondre

aux exigences du poste de directrice générale

selon les exigences du conseil;

**CONSIDÉRANT** QUE le poste devra être comblé rapidement;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Christianne Cloutier et il est résolu ce qui suit :

- mettre fin à la période de probation de l'employé 13-0012 et à son lien d'emploi avec la municipalité au 20 février 2021;
- afficher le poste de direction générale et de mandater l'actuelle directrice et le comité des ressources humaines pour les entrevues et au choix de la personne à recommander.

Adoptée à l'unanimité.

## 2021-02-854 RESTRUCTURATION DES POSTES À LA DIRECTION GÉNÉRALE

**CONSIDÉRANT** QUE l'actuelle directrice adjointe a donné sa

démission et qu'il y aura également vacance

au poste de dga;

**CONSIDÉRANT** QUE la secrétaire-réceptionniste, Mme Mélissa

Morin, est déjà à l'emploi de la municipalité et

démontre un intérêt pour ce poste;

**CONSIDÉRANT** QUE la secrétaire-réceptionniste réalise déjà

les tâches relevant de la direction générale;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Emond et résolu de nommer Mme Mélissa Morin au poste de directrice générale adjointe.

Adopté à l'unanimité.

### 2021-02-855

### <u>RESTRUCTURATION DES RESSOURCES HUMAINES - POSTE DE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE</u>

**CONSIDÉRANT** la vacance au poste de secrétaire-

réceptionniste;

### CONSIDÉRANT

QUE la municipalité se doit de combler ce poste rapidement;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Dénommé et résolu d'afficher le poste de secrétaire-réceptionniste, afin de combler ce poste rapidement et de mandater la directrice actuelle et le comité des ressources humaines pour procéder aux entrevues et au choix de la personne à recommander.

Adopté à l'unanimité.

### 2021-02-856 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Christianne Cloutier de procéder à la levée de l'assemblée à 21h32.

Adoptée à l'unanimité.

M. Alain Fortin

Maire

Mme Véronique Danis

Directrice générale